

D102011

1737/15.00.01

1737/15.00.01

d

Monsieur le Directeur Général du
Service Central de Renseignements

KIGALI

Demande de passeports.

Monsieur le Directeur Général,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance
que les athlètes MUKAMURUKI Bernardine, MUDASINGWA Jean Marie Vianney et le 1er
Sergent BUTERA Faustin participent aux Stages préolympiques qui auront lieu
successivement à PARIS (FRANCE), NAIROBI (KENYA) et ATLANTA (USA) du 25 Mai au
27 Juillet 1984 ainsi qu'aux Jeux Olympiques qui se dérouleront à LOS ANGELES
(USA) du 28 Juillet au 12 Août 1984.

Aussi vous demanderais-je de bien vouloir
autoriser la prolongation de leur passeport, étant entendu que la date de
départ est fixée au 25 Mai 1984 pour les deux premiers et au 26 Juin pour
le troisième.

L'urgence m'obligerait.

C.C.T. A :

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise

KIGALI

- Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération

KIGALI

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopération
INDINDILYIMANA Augustin

Majors M.

D/020/1

Vu *g* → *cl*

Retour el
Reubly
19/2/84

FICHE DE TRANSMISSION

A :

Pour suite à donner _____

Pour approbation _____

Pour signature _____

Pourrions-nous en parler ? _____

Venir me voir _____

Comme convenu _____

Suite à votre demande _____

Noter et retourner _____

Pour information _____

A classer _____

Commentaires _____

Date :

De :

29 MAI 1984

1977/15.08.01

Njampwe
Il faut avec les
intéressés de la
proposition faite -
30/5/84

Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
K I G A L I. -

Excellence Monsieur le Président,

Subsidiairement à ma lettre n° 1735/15.08.01
du 11 Mai 1984 qui avait pour objet la demande d'ordres de mission en
faveur des athlètes rwandais devant participer aux XXIIIe Jeux Olympiques
de Los Angeles et suite aux entretiens menés avec le Président du Comité
International Olympique lors de son séjour au Rwanda, j'ai l'honneur de
porter à la connaissance de Votre Excellence que la délégation rwandaise
se voit complétée par deux autres officiels qui assisteront aux compéti-
tions et participeront aux différents congrès concernant le sport à
l'échelon international.

Il s'agit de Monsieur NDAGIJIMANA Jean Marie
Vianney, Président de la Fédération Rwandaise d'Athlétisme, Secrétaire
Général du Comité National Olympique Rwandais et Secrétaire Général au
Ministère de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle
ainsi que de Monsieur KALINDA Viateur, Journaliste sportif à l'ORINFOR,
pour lesquels je demanderais à Votre Excellence de bien vouloir autoriser
l'établissement d'ordres de mission. La durée de mission est de 21 jours
soit du 24 Juillet au 13 Août 1984.

Comme pour les athlètes, tous les frais de
ces officiels seront à charge du Comité International Olympique.

En substance, je rappellerais à Votre
Excellence que pour les tickets de voyage dont le remboursement est
subordonné à la présence effective à Los Angeles, la Compagnie AIR
FRANCE a accepté de les émettre à crédit avec promesse que le règlement
sera effectué par le Comité International Olympique après les Jeux.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le
Président, l'assurance de ma plus haute considération.


Vu pour accord :
Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
K I G A L I.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopération
NDINDILYIMANA

REPUBLIQUE RWANDAISE
SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS

Mod. 2/T

I.N.R. 009348 - 50.000

Numéro	Origine	Nombre de mots	Date de dépôt	Heure	Via
Indication de service	TELEGRAMME			Cachet du bureau d'arrivée	
	Comite olympique Bp 1044 Kigali				
			Date	Heure	
			26/5/84		
			10h20		

nnnn 1836 nnnn
zczc grw048 jabb3974
Lausanne 46/44 25 1821

A traiter par _____
Date de dépôt: 28/5/84
N° de message: 3395/75.08.01

comite olympique du rwanda
b.p. 1044
kigali

attention m. j-m. ndagimana secretaire general avons recu accord de
acnoa nous referant a votre telex du 18 mai crt no 1832 vous prions
contacter air-france kigali pour billet pre-payes nous contactons air
france geneve consideration distinguees

col 1044 18 1832

29 MAI 1984

1987 / 15.08.01

*Ajouter
pour info et cl
Rushally
30/5/84*

Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI

Participation aux Jeux
Olympiques.

Excellence Monsieur le Président,

Subsidiairement à mes correspondances antérieures et relatives à la participation du RWANDA aux Jeux Olympiques, j'ai l'honneur de communiquer à Votre Excellence les informations sur le choix des athlètes devant nous représenter à ces Jeux.

Après avoir obtenu du Comité International Olympique (CIO) la prise en charge totale de 6 personnes dont trois athlètes et un entraîneur, nous avons organisé un stage d'entraînement qui s'est étendu sur une semaine. Ce stage devait nous permettre d'opérer un choix judicieux qui relève de la disponibilité physique du moment.

Les trois meilleurs retenus ainsi que les disciplines qui feront l'objet de leurs prestations sont repris ci-après :

Il s'agit de NUKAMURENZI Marcienne pour le 3000 m et 1500 m (elle est cultivatrice); RUDASINGWA Jean Marie Vianney pour le 1500 m et 800 m (Fonctionnaire au MIJEUCCDP) ainsi que BUTERA Faustin (Armée Rwandaise) pour le 400 m plat et le 400 m haies.

Nous avons préféré les disciplines où nos athlètes ont de réelles chances d'enregistrer une performance acceptable. Il y a lieu de noter que ces mêmes athlètes pourraient chacun en ce qui le concerne présenter une discipline supplémentaire parmi celles qui sont mentionnées ci-haut, mais le règlement de la compétition n'autorise pas que deux athlètes d'un même pays concourent dans une même discipline sans détenir les performances de référence exigées.

Comme nos athlètes masculins n'honorent pas cette exigence, l'option faite se trouve justifiée.

Je rappellerais à Votre Excellence que trois stages préparatoires sont prévus à PARIS (France), à RABAT (Maroc) et à ATLANTA (Etats-Unis d'Amérique). Pour le stage de Paris, la France ne nous a accordé que deux places d'athlètes et une d'entraîneur, le troisième athlète devant rejoindre les autres à RABAT. En attendant, ce dernier sera entraîné par un expert français en service au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

Les officiers NDAGIJIMANA Jean Marie Vianney, Président de la Fédération Rwandaise d'Athlétisme (FRA) et Secrétaire Général au Ministère de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle et KALINDA Viateur, Journaliste Sportif à l'Office Rwandais d'Information partiront plus tard, soit au courant du mois de juillet 1984.

S'agissant du problème des tickets qui avait été soulevé par le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, la Compagnie AIR FRANCE nous a avancé un prêt qui sera remboursé après les Jeux par le Comité International Olympique.

Je tenais, Excellence Monsieur le Président, à Vous communiquer ces informations parce que certaines personnes avaient mal interprété le choix des athlètes ainsi que leur participation aux stages préolympiques.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

C.P.I.à:

- Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
K I G A L I

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDIYIMANA Augustin

Major BEM





MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
B. P. 1044 Kigali

Kigali, le

No /15.08.01

Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
K I G A L I

Réf. No :

Annexe :

Objet : Participation aux Jeux
Olympiques.

Excellence Monsieur le Président,

Subsidiairement à mes correspondances antérieures et relatives à la participation du RWANDA aux Jeux Olympiques, j'ai l'honneur de communiquer à Votre Excellence les informations sur le choix des athlètes devant nous représenter à ces Jeux.

Après avoir obtenu du Comité International Olympique (CIO) la prise en charge totale de 6 personnes dont trois athlètes et un entraîneur, nous avons organisé un stage d'entraînement qui s'est étendu sur une semaine. Ce stage devait nous permettre d'opérer un choix judicieux qui réfère à la disponibilité physique du moment.

Les trois meilleurs retenus ainsi que les disciplines qui feront l'objet de leurs prestations sont repris ci-après :

Il s'agit de MUKAMURENZI Marcianna (elle est cultivatrice) pour le 3000 m et 1500 m; RUDASINGWA Jean Marie Vianney (fonctionnaire au HAS/SP/04) pour le 1500 m et 800 m ainsi que BUTERA Faustin (Ami Rwandais) pour le 400 m plat et le 400 m haies.

Nous avons préféré les disciplines où nos athlètes ont de réelles chances d'enregistrer une performance acceptable. Il y a lieu de noter que ces mêmes athlètes pourraient chacun en ce qui le concerne présenter une discipline supplémentaire parmi celles qui sont mentionnées ci-haut, mais le règlement de la compétition n'autorise pas que deux athlètes d'un même pays concourent dans une même discipline sans détenir les performances de référence exigées.

.../...